Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_03B-DE

Délibération n°20231018_03

République Française
Département du Pas-de-Calais

# DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le douze octobre deux mil vingt-trois.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 octobre 2023.

**Présents** : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Solène CAUX, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

**Absents excusés** : M. Christian CLEMENT, Mme Corinne CODEVELLE, Mme Emmanuelle PIERROT, Mme Sylvie PLE, M. Guy REGNIER et M. Renaud VAHE.

**Absent non excusé** : Néant

**Procurations** :
M. Christian CLEMENT donne son pouvoir à M. Philippe DURIER
Mme Corinne CODEVELLE donne son pouvoir à Mme Véronique FIOLET
Mme Emmanuelle PIERROT donne son pouvoir à Mme Claudia CERRATO
Mme Sylvie PLE donne son pouvoir à Mme Henryanne GRESSIER
M. Guy REGNIER donne son pouvoir à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Renaud VAHE donne son pouvoir à M. Benoît ROYER

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 19 (13 présents et 6 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER.

Début de séance : 18h30
Fin de séance : 19h20

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_03B-DE

Délibération n°20231018_03

# République Française
Département du Pas-de-Calais

***Objet :*** **Marché de travaux ayant pour objet l'aménagement de l'espace Saint-Sauveur : Autorisation de signature du marché**

Vu le Code de la Commande Publique,
Vu les articles L.2320-1 à L.2325-1 du code de la commande publique,

En date du 28 août 2023, le Conseil Municipal a délibéré pour la mise en place d'une convention constitutive de groupement de commandes établi entre la Commune et le Syndicat Intercommunal des Eaux de la région d'Hesdin.

La présente consultation a été lancée suivant une procédure adaptée telle que définie à l'article R2123 du Code de la Commande Publique.
Elle a été lancée en vue de l'attribution d'un marché de travaux.
La présente consultation ne pas fait l'objet d'allotissement au sens de l'article L2113-10 et 11.

La date limite de réponse a été fixée au 10 Octobre 2023 à 12h00.

Sept entreprises ont retiré un dossier sur la plateforme de téléchargement en accès libre.

Deux entreprises ont soumissionné une proposition. Le montant des offres retenues varie entre 213 109.75 € H.T. et 267 101.85€ H.T.

Les critères de choix des entreprises étaient les suivants :

- Prix : 70 %
- Valeur technique : 30 %

À l'issue de l'analyse des offres réalisée en tenant compte du groupement de commandes, sur la base du rapport présenté par le maître d'œuvre à la commission travaux en date du 16 octobre 2023, le choix s'est porté sur l'entreprise mieux disante également moins disante :

- BAUDE BILLET
- Montant de l'Offre de 213 109.75 € H.T. décomposée de la manière suivante :

| | |
|---|---|
| Aménagement de l'Espace Saint-Sauveur | 164 335.05 € |
| PSE 1 : Aménagement paysager | 19 343.70 € |
| PSE 2 : Mobilier urbain | 12 521.00 € |
| PSE 3 : Construction des murs architecturaux | 10 220.00 € |
| VO : Réalisation des enrobés de la voirie en enrobés clairs | 6 690.00 € |
| **TOTAL H.T.** | **213 109.75 €** |

**Hôtel de ville**
**10 place d'Armes**
**BP 99**
**62140 Hesdin**

**Tel : 03.21.86.84.76**

**hesdin.fr**

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20231018-20231018_03B-DE

Délibération n°20231018_03

République Française
Département du Pas-de-Calais

Au regard de l'analyse des offres et conformément à l'avis de la Commission qui s'est réunie le 16 octobre 2023, il est proposé d'attribuer le marché de maîtrise de travaux comme suit :

À l'issue de la présentation et des débats, la décision a été prise, à l'unanimité de membres présents, d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise Baude-Billet, 2 La Place 62134 LISBOURG pour un montant de 213 109.75 € HT, soit 255 731.70 € TTC.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **DECIDE de retenir l'entreprise Baude-Billet 2 La Place 62134 LISBOURG pour un montant de 164 335.05 € HT offre de base, soit 197 202.06 € TTC auquel seront ajoutées les 3 PSE et une variante obligatoire pour un montant de 48 774.70 € HT, soit 58 529.64 € TTC,**
  **portant ainsi le montant total du marché à 213 109.75 € HT, soit 255 731.70 € TTC.**

- **AUTORISE le Maire à signer les pièces du marché correspondant y compris les avenants et tous les documents s'y rapportant.**

- **DIT que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif en section d'investissement.**

- **ADOPTE le présent rapport.**

- **CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré le dix-huit octobre deux mil vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr